Les Régions européennes sans OGM pour le maintien de filières sans OGM

Par

Publié le 11/02/2010, modifié le 27/02/2025

A Bruxelles, les 3 et 4 février, le réseau des Régions européennes sans OGM organisait sa troisième conférence, consacrée aux *« Labels non OGM, productions de qualité et stratégies agricoles des régions européennes »*. La rencontre a accueilli plusieurs centaines de participants, du monde politique, économique, associatif ou universitaire.

Des régions engagées dans le maintien des filières sans OGM

Sur les 51 régions adhérentes au réseau, 17 étaient présentes pour partager leur expérience et exposer leurs efforts dans le maintien des filières sans OGM. Ménorque, en Espagne, signe avec les agriculteurs des Contrats Agraires de Réserve de Biosphère, par lesquels la province s'engage à rémunérer un paysan qui respecterait certaines pratiques, au nombre desquelles l'exclusion de la culture des OGM. Les Régions italiennes Emilie-Romagne et Marches ont présenté leurs marques régionales s'appliquant à des produits dont le cahier des charges exclut notamment les OGM. La Bretagne a indiqué que les compétences des Régions françaises n'étaient pas aussi étendues que celles de leurs voisines européennes, mais a rappelé que certaines initiatives sont possibles : le conditionnement des aides à l'agriculture (1), la mise en place de guides régionaux répertoriant les produits qui n'utilisent pas d'OGM dans leur fabrication (2), ou le partenariat avec des associations régionales travaillant sur les OGM (3). Le Limousin a montré comment il était possible d'éviter les OGM en développant l'indépendance en protéine au niveau d'un élevage de moutons qui valorise les prairies naturelles.

La filière soja non OGM, enjeu du maintien des filières animales n'utilisant pas d'OGM

Différents acteurs économiques ont été entendus sur la question de l'approvisionnement en soja non GM. Le soja est très utilisé dans l'alimentation du bétail pour ses apports en protéines. Du fait des accords internationaux souscrits par l'Union européenne, le soja n'est pas produit en Europe mais sur le continent américain où il est principalement transgénique. Sur 4,5 millions de tonnes de soja importées annuellement en France, seul un cinquième est certifié sans OGM. Le maintien et le développement d'une filière d'approvisionnement en soja non GM est donc un des principaux

enjeux d’une alimentation sans OGM en Europe.
Des spécialistes du marché du soja sans OGM (certificateurs ou traders) ont expliqué que l’offre principale de soja non GM était en provenance du Brésil, et de l’Inde. L’Ukraine peut représenter un fournisseur intéressant pour l’Union européenne du fait de la proximité de ce pays.
Les producteurs de filières animales ont fait part de leurs contraintes et de leurs efforts financiers dans l’approvisionnement sans OGM : pour l’IGP Veau du Ségala, sans OGM depuis 10 ans, l’alimentation animale sans OGM entraîne un surcoût de 13 euros par veau. Pour Loué, c’est un budget de 700 000 euros de plus par an.

A l’issue de ces deux jours de conférence, les Régions ont signé une déclaration dans laquelle elles se déclarent satisfaites de constater que les producteurs de soja sans OGM aient réussi à maintenir une offre, et que les surfaces de soja non GM se maintiennent. Le réseau demande aux institutions européennes de se donner les moyens de « connaître de manière exhaustive les enjeux réels de la sécurisation d’une alimentation animale indemne d’OGM », et « qu’une politique de production de protéines végétales non-GM soit mise en oeuvre sur le territoire de l’Union européenne » (4).

Adresse de cet article : https://infogm.org/les-regions-europeennes-sans-ogm-pour-le-maintien-de-filieres-sans-ogm/